**Protocole sanitaire en EPS au Collège PS Laplace**

*En cette période d’épidémie, la pratique de l’EPS évolue. L’équipe des enseignants va continuer à vous proposer une pratique physique, mais cette dernière est quelque peu modifiée autant dans la forme que dans le fond. Voici quelques axes de modification :*

* Les lieux de prise en main / les déplacements

Les élèves se rangent au collège aux endroits indiqués pour chaque classe, toujours dans le respect de la distanciation physique (1m minimum). Pendant tout le temps de circulation, le port du masque est obligatoire, ainsi que cette distanciation physique.

Avant se rendre au gymnase et après le cours d’EPS les élèves se laveront les mains au sein du collège et veilleront à ne rien toucher (ni leur visage, ni une porte, ni une barrière,…).

* Les sens de circulation

L’entrée et la sortie du gymnase (dans la mesure où la mairie de Lisieux ouvre le complexe d’Hauteville) se fera un par un en respectant bien les distances entre les élèves.

Afin d’éviter les croisements, les entrées et sorties se feront par deux portes différentes, en laissant bien évidemment seul l’enseignant ouvrir et fermer les portes.

* Espace d’évolution, d’attente et de passation des consignes

Lors des regroupements (installation du matériel par le professeur, explications des consignes...) l’espace sera matérialisé et le port du masque sera obligatoire. Pendant ces temps d’attente, la distanciation physique sera toujours de rigueur.

* Consignes spécifiques sur le plan de l’hygiène, l’hydratation

En cas de transpiration, l’élève devra s’essuyer dans sa manche, ou bien sa serviette (pas d’échange de serviette et cette serviette restera au pied de l’élève).

Sur le plan de l’hydratation, les élèves doivent s’équiper d’une bouteille d’eau individuelle (pas de bouche au robinet pour boire). L’accès aux différents points d’eau du stade seront fermés et interdits.

Les toilettes du gymnase resteront fermées. Il faudra prendre ses précautions avant le cours d’EPS. Si un élève connaît une urgence, le groupe entier cessera l’activité pour retourner au collège avec l’enseignant afin de se rendre aux toilettes de l’établissement.

* L’organisation du port du masque

Le port du masque est obligatoire pour les professeurs comme pour les élèves dans toutes les situations où les règles de distanciation risquent de ne pas être respectées (sortie du collège, entrée dans le gymnase, passation des consignes…). Pendant l’effort, celui-ci pourra être retiré à partir du moment où les élèves respectent bien les distances physiques imposées (5m pour un effort peu intense comme la marche active par exemple, 10m pour les efforts plus soutenus comme la course).

Le masque ne doit pas trainer et doit être mis dans un petit sac étanche (sac congélation ou petite boîte par exemple). Dans la mesure du possible, l’élève manipulera principalement les élastiques.

* Utilisation des vestiaires

Les élèves arriveront directement en tenue de sport. Les vestiaires ne seront pas disponibles. Les jours où les élèves ont EPS, ces derniers doivent porter une tenue adaptée à la pratique.

* Utilisation du matériel sportif

Le matériel sportif sera manipulé par l’enseignant. L’utilisation par les élèves du matériel individuel se fera après désinfection et sera nominatif (interdiction de se passer le matériel entre élèves).

Dans la mesure où du matériel serait prêté, chaque élève se verra muni de lingettes désinfectantes afin de nettoyer le dit matériel.

* Activités physiques proposées :

Les activités collectives, de combat.. ne seront pas reconduites pour l’instant. Les activités raquette pourront être proposées mais avec des règles strictes dans la gestion de la balle.

Les parcours, la remise en forme individuelle seront également proposées. L’équipe EPS réfléchit à d’autres pratiques afin de proposer une activité ludique aux élèves.

* Autres lieux d’activité :

Dans la mesure où le stade ne serait pas disponible, les enseignants se réservent le droit de faire pratiquer les élèves dans la cour de récréation avec des mesures identiques à celles appliquées au gymnase.

Une pratique sous forme de marche sportive au sein du quartier peut également être envisagée, en respectant les mesures de distanciation physique et le port du masque.

L’équipe EPS du collège Laplace